

Le sénateur Flynn, par ailleurs ancien député, est un vieil ami à moi avec lequel je suis toujours demeuré en contact. Il mérite sans aucun doute toute la reconnaissance exprimée par le sénateur Roblin à son égard.

Honorables sénateurs, je mets un terme à mes propos en vous disant que je partage ce qu'a dit le leader du gouvernement au sujet du sénateur Olson et du sénateur Macdonald. Nous connaissons tous le dévouement de Bud Olson et ceux d'entre nous qui viennent du Cap Breton ont eu amplement l'occasion d'apprécier la contribution du sénateur Macdonald.

Mon collègue, le sénateur Frith me signale que j'allais oublier notre collègue, l'honorable Roméo LeBlanc, qui a prêté serment après nous comme nouveau sénateur. Naturellement, je l'inclus dans le groupe que j'ai mentionné puisqu'il faisait partie du gouvernement du Canada.

Cela étant dit, je conviens avec le sénateur Roblin que le climat au Sénat est tout à fait spécial.

L'honorable John M. Macdonald: Honorables sénateurs, si je prends la parole, c'est pour parler d'un autre sujet, et non pour répondre à vos bonnes paroles, bien que je les apprécie grandement. Ces propos élogieux me touchent beaucoup d'autant plus que je suis encore ici. Normalement, on les entend après le départ de l'intéressé. Sachez que ces paroles m'ont bien fait plaisir et je remercie mon propre leader et celui de l'opposition, l'honorable sénateur MacEachen.

Je suis particulièrement heureux que l'on ait signalé la venue d'un autre sénateur du Cap-Breton, car je suis certain que le climat va changer désormais puisque nous sommes cinq de cette région.

Le sénateur Roblin m'a donné un titre que je n'ai pas trop apprécié, celui de «figure de père»; je n'ai pas compris son allusion.

Au nom du sénateur Flynn et de moi-même, je vous remercie de vos bonnes paroles.

L'honorable H. A. Olson: Honorables sénateurs, je voudrais remercier brièvement les sénateurs Roblin et MacEachen pour les bonnes paroles qu'ils ont eues à mon endroit et au sujet de mon travail.

J'ai vraiment apprécié l'attitude des sénateurs au cours des mois et des années durant lesquels j'ai assumé la fonction de leader du gouvernement. Je tiens à remercier vivement un certain nombre de sénateurs—je ne pourrai les nommer tous—pour la collaboration qu'ils m'ont apportée au cours de cette période.

Je voudrais également rappeler au sénateur Roblin que nous avons eu recours à certaines pratiques qui, je le suppose, peuvent très rapidement devenir de nouvelles règles et traditions, et j'espère qu'il n'oubliera pas ces pratiques maintenant que les rôles sont inversés. Je tiens à ajouter que j'apprécie qu'il ait évoqué la façon dont j'ai mené à bien certaines tâches qui m'incombaient. Il a dit espérer pouvoir s'en sortir aussi bien que moi. J'espère, pour ma part, être à la hauteur et poursuivre l'application de certaines règles qu'il a contribué à instaurer, dans ses efforts pour changer certains des usages du Sénat. En matière de règlements, j'ai toujours cru dans l'évolution plutôt que dans la révolution. Certes, l'opposition a réussi à obtenir certaines concessions lui permettant de mieux jouer

son rôle et j'espère qu'il ne l'oubliera pas, car nous entendons poursuivre sans relâche dans cette voie.

En conclusion, je voudrais remercier tout particulièrement le sénateur Flynn qui, en tout temps, s'est bien acquitté de sa responsabilité de leader de l'opposition.

Des voix: Bravo!

Le sénateur Olson: Il a assumé cette fonction au mieux des intérêts de son parti et de ses collègues, tout en tenant compte de la responsabilité qu'il avait envers la population. Il a toujours été extrêmement sensé et raisonnable au cours de la période où nous avons occupé nos deux postes respectifs.

C'est un fait que certaines actions vont de pair avec ces responsabilités et, selon moi, son attitude et ses actes sont d'excellents exemples à suivre.

Des voix: Bravo!

LE JOUR DU SOUVENIR

L'honorable John M. Macdonald: Honorables sénateurs, je voudrais vous rappeler que dimanche prochain, le 11 novembre, est le jour du Souvenir, durant lequel nous renonçons à nos activités habituelles pour rendre hommage à nos morts tombés durant la guerre. Nous leur rendons hommage de façon très officielle ce jour-là. Nous honorons ceux qui sont tombés au cours des deux Guerres mondiales ainsi que durant la guerre de Corée, au service des Forces armées canadiennes. Les Canadiens estiment qu'il est tout à fait normal et juste de rendre cet hommage à ceux qui ont disparu durant la guerre, car ils se sont sacrifiés à une grande cause. Même si nous leur rendons hommage officiellement le jour du Souvenir, il importe également, à mon avis, de le faire d'une façon plus personnelle. Nous devrions nous efforcer de nous les rappeler comme des personnes, des jeunes gens qui sont partis à la guerre défendre une noble cause. Aucun d'entre eux ne souhaitait mourir, mais ils savaient tous que c'était un risque à courir.

● (1420)

Honorables sénateurs, avec les années, le souvenir s'estompe. C'est pourquoi il importe de consacrer une journée très spéciale au rappel des sacrifices qui ont été faits. Il convient également d'appeler cette journée spéciale jour du Souvenir.

Nous devrions également nous souvenir non seulement de ceux qui sont morts, mais également de ceux qui ont participé à la guerre et qui en sont ressortis diminués sur le plan physique ou moral, car ils sont nombreux dans ce cas. La gloire, l'excitation et le prestige de la guerre sont devenues choses du passé. On a dit que le Canada a traité ses anciens combattants aussi bien et peut-être mieux que les autres pays. C'est vrai, à mon avis. La fameuse charte des anciens combattants était sans aucun doute une excellente loi. Nous nous sommes bien occupés de ceux qui ont subi des dommages sur le plan physique et moral grâce à l'hospitalisation, aux pensions et à d'autres avantages. Nous avons maintenant pour principe de donner aux anciens combattants le bénéfice du doute si les prestations qu'ils sollicitent constituent un cas limite ou s'il existe des doutes raisonnables. Bien que l'essentiel ait été fait, nous devons chercher à améliorer encore la situation. Les temps changent et de nouvelles circonstances et de nouveaux problèmes peuvent se présenter. Un ancien combattant peut